## TABLE DES MATIÈRES

Préface		9
Principales a	abréviations	.13
Sommaire		.15
Introduction	1	19
	es réveils du pouvoir de représentation dans le couple	
	a représentation dans le couple : entre classicisme et modernité	
	a notion classique de représentation	
	L'idée moderne du couple	
	a représentation dans le couple : entre altruisme et individualisme	
	les manifestations de l'influence du lien de couple sur la théorie	
	le la représentation	.39
	PREMIÈRE PARTIE	
	L'INFLUENCE DU LIEN DE COUPLE SUR LE CHOIX DU REPRÉSENTANT	
	a préférence pour le partenaire de vie dans la représentation égale	47
10	egaie	.4/
Chapitre 1:	La préférence affirmée dans la désignation du représentant légal	.49
	La reconnaissance du rôle particulier du partenaire de vie	
§ 1. L	es manifestations du rôle particulier du partenaire de vie	.49
	e membre du couple initiateur de la mesure de protection	
	Le membre du couple chargé de la mesure de protection	.52
1.	Le membre du couple chargé d'une représentation légale	
_	ponctuelle	
	Le membre du couple chargé d'une représentation légale continue	
	es fondements du rôle particulier du partenaire de vie	
	es fondements inadaptés	.60
1.	L'obligation de codirection morale et matérielle :	<i>(</i> 1
2	une justification à la fois contestable et inadaptée	.61
۷.	mais insuffisant	61
B. R	Recherche de fondements appropriés	
	Les fondements sociologiques	
	Le fondement juridique : l'obligation de vie commune	
	La représentation légale, reflet d'une nouvelle conception de la	.03
Section 2.	conjugalité	.69
§ 1. L	a consécration d'une pluralité de modèles conjugaux	
	Le partenaire de vie représentant idoine	
	L'extension du principe de préférence conjugale	

§ 2. L'apport de la représentation légale à la notion de couple	73
A. Réflexions sur l'opportunité d'une pluralité de modèles conjugau	x73
B. La notion de couple : proposition de définition	76
Conclusion du chapitre 1	78
Chapitre 2: La difficile mise en œuvre	79
Section 1 : La tendance à sortir du cadre conjugal	
§ 1 Une application très circonstanciée du principe de préférence	
conjugale	
A. Les causes justifiant de ne pas confier la mission de représentation	n
légale au partenaire de vie	
1. La détermination des causes : une mission prétorienne	
2. Inventaire des causes	
a) Causes liées à la personne du partenaire de vie	
b) Causes liées à la situation conjugale et familiale	
B. Un champ d'application restreint	
§ 2. La réserve des juges à l'égard du partenaire de vie	
A. Les juges et le principe de préférence pour le partenaire de vie	
1. La vigilance de la Cour de cassation	
2. L'ineffectivité du principe de préférence	
B. Les raisons de la réserve	
Les enjeux de la mission des juges      Manque de moyens des juges	
Section 2 : Appréciation critique	
§ 1. Une inversion de la hiérarchie légale	
A. Un recours fréquent aux mesures de protection administratives	
B. Une remise en cause de l'esprit de la loi	
§ 2. Un système insatisfaisant	
A. Les insuffisances du système	
1. Une solution matériellement insatisfaisante	
2. Une solution moralement gênante	
B. Propositions d'évolution	
1. Faut-il renforcer le rôle du partenaire de vie ?	103
2. Faut-il consacrer le rôle de l'État ?	
Conclusion du chapitre 2	107
Conclusion du titre I	109
TITRE II : Vers une indifférence du partenaire de vie dans la représentation	
conventionnelle	111
Chapitre 1 : La représentation conventionnelle comme moyen pour le	112
représenté de s'émanciper du couple	113
Section 1 : L'émancipation amorcée dans la représentation-gestion	114
§1. Le conjoint, mandataire favorisé	
A. Les faveurs reconnues au conjoint mandataire	
a) Le mandat, outil de représentation-gestion	
b) Des dérogations aux règles de droit commun dues à la	113
situation de couple	118
2. Les faveurs jurisprudentielles	122
=. === 1a. ani Jarrob. anarratarian	····· · · · · · · · · · · · · · · · ·

Table des matières 405

В.		
	quotidien	
	1. Une libre expression de la volonté de l'époux représenté	
	2. Une vie de couple simplifiée	
§ 2.	Le partenaire pacsé et le concubin, mandataires ignorés	
A.	r r	
	Application du droit commun du mandat	
	2. Application du droit commun de l'indivision	
В.	r	
	2 : L'émancipation consacrée dans la représentation-anticipation	.136
	Les techniques de représentation-anticipation : des outils à	
	disposition du couple	
A.		.136
	1. La personne de confiance ou l'anticipation de la maladie du	
	mandant	
	2. Les mandats successoraux ou l'anticipation du décès du mandant	
	a) Le mandataire à effet posthume, représentant du défunt	.139
	b) L'exécuteur testamentaire, représentant du testateur	
	3. Le mandat de protection future ou l'anticipation de l'incapacité	.142
B.	1 1 1	
	situation de crise	.145
	1. Une libre expression de la volonté du partenaire de vie	
	représenté	
	2. Un avenir sécurisé	
§ 2.		
A.	Le fait : évolution de la notion juridique de couple	.150
	1. Harmonisation des règles applicables aux différents types	
	de couple	
	2. Le couple empreint d'individualisme	
В.	r	
	Les nouveaux acteurs de la représentation	
	2. Les nouvelles utilisations de la représentation	.154
Conclu	sion du chapitre 1	.155
Chanitra	2: Les faiblesses de la représentation conventionnelle	157
Section	1 : Présentation des conflits d'intérêts	150 150
	L'apparente impossibilité d'un conflit d'intérêts dans le couple	
	Une convergence d'intérêts dans le couple	
л.	1. Le pouvoir d'exprimer un intérêt	
	Le contexte conjugal : un contexte particulier	
В.	Une confiance particulière dans le couple	162
D.	L'expression fictive de la volonté d'autrui	
	a) Recherche d'une justification : les théories inadaptées	
	b) Recherche d'une justification : la théorie de la fiction	
	2. Le contexte conjugal : un contexte particulier	
8.2	La réalité du conflit d'intérêts et ses manifestations dans un	.107
§ 2.	contexte conjugal	160
٨	Lorsque la représentation a lieu dans le couple	
A.	1. Le conflit d'intérêts dans la représentation-gestion	
	2. Le conflit d'intérêts dans la représentation-gestion	
	2. Le commit à interets dans la representation-anticipation	.1/0

B. Lorsque la représentation a lieu hors du couple	
Section 2 :Traitement des conflits d'intérêts	
§ 1. Le traitement préventif des conflits d'intérêts	
A. Les moyens d'une intervention préventive	
1. L'organisation de la prévention dans une représentation-gestion	173
L'organisation de la prévention dans une représentation-anti- cipation	175
a) La prévention par l'évitement du conflit	
b) La prévention par le contrôle	
α) Le contrôle lors de la rédaction de l'acte	
β) La dissuasion lors de la mise en œuvre de l'acte	
B. L'opportunité d'une intervention préventive	
1. Les fondements d'une intervention préventive	
2. L'efficacité de l'intervention préventive malgré le rôle effacé	1//
du partenaire de vie	181
§ 2. Le traitement curatif des conflits d'intérêts	
A. Les moyens d'une intervention curative	
1. L'organisation de la sanction dans une représentation-gestion :	
recours aux mesures de droit commun	183
a) La sanction du représentant	183
α) La responsabilité du représentant : sanction personnelle du	
représentant fautif	183
β) La révocation du représentant : mesure de sauvegarde	
de l'intérêt protégé	
b) La sanction de l'acte litigieux	186
2. L'organisation de la sanction dans une représentation-anti-	
cipation : la révocation judiciaire du mandataire	
B. L'opportunité d'une intervention curative	
1. Les fondements d'une intervention curative	188
2. L'efficacité du traitement curatif et le rôle privilégié du	100
partenaire de vie	
Conclusion du chapitre 2	
Conclusion de la première partie	195
DEUXIÈME PARTIE	
L'INFLUENCE DU LIEN DE COUPLE	
SUR LES FINALITÉS DE LA REPRÉSENTATION	
TITRE I : La représentation au service de l'intérêt familial	201
Chapitre 1 : La protection de l'intérêt familial	
Section 1 : Les modalités de la protection de l'intérêt familial dans le	00
mariage	203
§ 1. Le caractère prophylactique de la représentation dans les régimes	
matrimoniaux	203
A. La représentation entre époux, un remède consacré contre la	
crise du couple	204
1. L'autorisation judiciaire, fondement d'une représentation	
entre époux	205

Table des matières 407

2. L'habilitation judiciaire fondement d'une représentation entre	• • •
époux	.210
3. La substitution judiciaire, fondement d'une représentation	
1	.211
4. Le dessaisissement judiciaire, fondement d'une représentation	
entre époux	.213
5. Les mesures d'urgence, fondement d'une représentation	
entre époux	.214
B. La représentation entre époux, un remède souhaitable dans d'autres	215
types de crises touchant aux biens communs du couple	
1. Un remède actuellement rejeté	
a) La qualification rejetée : une représentation entre époux	.216
b) La qualification retenue : une représentation par chaque	210
époux de la communauté	
a) Les difficultés nées du rejet de la représentation comme	.220
qualification de la gestion concurrente	220
b) Proposition pour une application de la représentation à la	.220
gestion concurrente de la communauté	227
§ 2. La dénaturation de la représentation dans les régimes matri-	.221
moniaux	230
A. Une représentation faite dans l'intérêt familial	
1. L'intérêt familial, finalité des mesures de représentation légale	
2. Détermination de la notion d'intérêt familial dans le cadre d'une	
mesure de représentation légale	.233
a) Les différentes conceptions de la notion	
b) Proposition pour une conciliation des différentes concep-	
tions de la notion	.235
B. Une représentation aux fonctions originales	
1. La représentation, un outil au service de l'intérêt familial	
2. Une vision différente de la confiance entre représentant et	
représenté	.242
Section 2 : L'absence de protection de l'intérêt familial dans les autres	
modes de conjugalité	
§ 1. Constat du droit positif	
A. Un intérêt familial non juridiquement protégé	
1. L'absence de protection directe	
2. Une protection indirecte par le biais de l'indivision	
B. L'exclusion du pacs et concubinage du statut de famille	.249
§2. Critique du droit positif	.252
A. Une protection souhaitable de l'intérêt général dans les néo-con-	
jugalités	.252
B. Quelles modalités pour la protection de l'intérêt général dans les	254
néo-conjugalités ?	.254
1. Vers une transposition des règles du mariage au pacs et au	254
concubinage?	.254
2. Vers une adaptation des règles du mariage au pacs et au concu-	255
binage ?  Conclusion du chapitre 1	
Conclusion du Chaptue 1	.230

Chapitre 2	2 : Conflit entre intérêt familial et intérêt personnel	259
Section	1 : Le conflit d'intérêts au sein d'une mesure protégeant l'intérêt	
	familial	259
§1.	L'identification du conflit d'intérêts : un conflit entre l'intérêt	
	familial et l'intérêt personnel du représentant	
A.	1 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	1. Le représentant garant de l'intérêt familial	
_	2. Une multiplication des intérêts à concilier	
В.	Les manifestations pratiques du conflit	
§ 2.	Le traitement du conflit d'intérêts en faveur de l'intérêt familial	
A.	Un faible traitement préventif	
B.	Une absence de traitement curatif	
	2 : Le conflit d'intérêts entre deux mesures concurrentes	267
§1.	Identification et traitement du conflit d'intérêts : un conflit entre	267
	l'intérêt familial et l'intérêt personnel du représenté	267
A.	Conflit entre le régime matrimonial et un mécanisme de représentation volontaire	267
	1. Définition du conflit	
D	2. Traitement du conflit en faveur du régime matrimonial	208
В.	protection	260
	1. Le régime matrimonial, substitut à un régime de protection	
	a) Définition du conflit	209 269
	b) Traitement du conflit en faveur du régime matrimonial	
	2. La conjugaison du régime matrimonial et d'une mesure de	270
	protection	274
	a) Définition du conflit	
	b) Traitement du conflit en faveur du régime matrimonial	
§ 2.	Appréciations critiques	
3 2. A.	Des justifications peu satisfaisantes	
	Des justifications pragmatiques	
	Des justifications idéalistes	
В.	Des inconvénients majeurs	
	1. Régimes de protection et régimes matrimoniaux : divergence	
	des intérêts protégés	278
	2. Régimes de protection et régimes matrimoniaux : divergences	
	dans l'étendue de la protection	280
Conclu	sion du chapitre 2	
	-	
Conclusion	on du titre I	283
TITRE II	: La représentation au service de l'intérêt des tiers	285
Chanitre	1: L'intérêt des tiers assuré par la validation d'un acte	287
-	1 : L'intérêt des tiers servi par la représentation apparente dans	207
Beetion	le couple	287
§ 1.	Le traitement identique des modèles conjugaux : facteur	201
	roissement de la protection des tiers	288
A.	Le couple : un statut propice à la représentation apparente	
В.	Une généralisation de la théorie du mandat apparent à tous les	200
٥.	modèles conjugaux	291
	· -	

	L'étendue de la protection des tiers : une limitation nécessaire	293
Section 2	2 : L'intérêt des tiers servi par la représentation présumée dans le	
	couple	
§ 1.	La représentation présumée dans le couple conjugal	295
A.	J. J	205
	d'accroissement de la protection des tiers	
	Indifférence du mode de conjugalité      Le couple conjugal : un statut propice à la représentation	290
	présumée	301
В.	L'étendue de la protection des tiers	
В.	Un domaine de protection aux contours flous	
	2. Nécessaire limitation de la protection des tiers	
§ 2.	La représentation présumée dans le couple parental	
A.	Le traitement identique des modes de conjugalité : facteur	
	d'accroissement de la protection des tiers	
	1. Indifférence du mode de conjugalité	305
	2. Le couple parental: un statut propice à la représentation	
ъ	présumée	
В.	L'étendue de la protection des tiers	
	Un domaine de protection aux contours flous      Un tiers particulier : le beau-parent	
Conclus	z. On tiers particulier : le beau-parent	
	•	
	2 : L'intérêt des tiers assuré par la multiplication des débiteurs	315
Section	1 : La solidarité : une mesure de représentation dans l'intérêt	
0.1	du tiers	
§ 1.	La solidarité : une mesure de représentation	
A. B.	Le mandat, ancêtre de la solidarité ménagère La représentation comme fondement de la solidarité ménagère	
§ 2.	La solidarité : une protection de l'intérêt des tiers	
γ 2. A.		
В.	L'étendue de la protection	
2.	1. Le critère : la notion de dette ménagère	
	2. Les limites	
	a) Les limites légalement prévues	
	b) Les limites à prévoir	324
Section 2	2 : La solidarité dans les autres modèles conjugaux : facteur	
	d'accroissement de la protection des tiers	
§ 1.	Solidarité présumée dans le pacs	
	Solidarité apparente dans le concubinage	
Conclus	ion du chapitre 2	328
Conclusio	on du titre II	331
Conclusion	n de la deuxième partie	333
Conclusion	n générale	335
Bibliograp	hie	339
Index alph	abétique	399
Table des	matières	403